VIVEMENT L'ÉTÉ !

...

Vous ne tenez plus en place après des mois confinés et vous avez envie de bouger ?

Ça tombe bien, la programmation qui vous est proposée en plein air saura vous égayer !

Visitez notre site Web dans Voilà sous l'onglet Loisirs pour voir tous les cours offerts et connaître la période d'inscription.

Bonne saison estivale !

PARCS ET ATTRAITS

...

Les parcs, ce sont plus que des terrains sportifs et des modules de jeux !

PARC MUNICIPAL

3100, rue Laurin

TENNIS

Les quatre terrains de tennis sont à la disposition des citoyens de 7 h à 22 h, à l'exception des périodes de cours offerts par la Ville. Aucune réservation requise pour l'entraînement ou le jeu.

NOUVEAUTÉ

Les terrains sont réservés à la population marthelacquoise sur présentation d'une preuve de résidence valide. Un non-résident est cependant autorisé à jouer s'il est accompagné d'un résident. Période d'entraînement d'une heure (60 minutes) maximum par personne afin de permettre à tous les joueurs d'accéder aux terrains.

JEUX D'EAU

L'endroit idéal pour rafraîchir les tout-petits lors d'une belle et chaude journée d'été !

PLANCHODROME

Ce terrain adapté avec plusieurs structures offre aux amateurs de sports à roulettes la possibilité de s'exercer à réaliser leurs figures et prouesses.

EXERCISEURS

Les exerciseurs permettent un entraînement complet en plein air. Un panneau explicatif accompagne chaque appareil et propose plusieurs exercices différents, pour tous les niveaux et tous les goûts.

PARC CLAIR-DE-LUNE

333, 6e Avenue

BASKETBALL

Les adeptes du basketball peuvent s'exercer à faire leurs tirs dans les deux paniers, dribler et former des équipes pour jouer une partie.

PARC ROLAND-LALIBERTÉ

25, 13e Avenue

PÉTANQUE

La pétanque est un jeu de boules qui se pratique en équipe, et qui a pour principe l'intégrité, la passion, la solidarité, la discipline et le respect. Rendez-vous à petanque.qc.ca pour en apprendre plus !

S'amuser en essayant de nouvelles activités ? Découvrez ce que les parcs ont à offrir !

PARC MAURICE-BINETTE

60, 31e Avenue

TENNIS ET PICKLEBALL

Les deux terrains sont à la disposition des citoyens de 7 h à 22 h. Aucune réservation requise pour l'entraînement ou le jeu.

NOUVEAUTÉ

Les terrains sont réservés à la population marthelacquoise sur présentation d'une preuve de résidence valide. Un non-résident est cependant autorisé à jouer s'il est accompagné d'un résident. Période d'entrainement d'une heure (60 minutes) maximum par personne afin de permettre à tous les joueurs d'accéder aux terrains.

COVID-19

Respectez les consignes sanitaires en vigueur et la capacité maximale inscrite sur les lieux. En cas de doute, référez-vous à **quebec.ca/sante**.

ESPACES VERTS POUR SE BALADER

...

PARC DE LA PRUCHERAIE

Entre 293 et 311, chemin de la Prucheraie

Cet espace protégé abrite deux peuplements de pruches : la Prucheraie centenaire et l'Érablière à pruche. Ces arbres sont pour la plupart âgés de 70 à 200 ans ! De plus, la Prucheraie abrite la salamandre à quatre orteils, une espèce rare. L'endroit idéal pour explorer, prendre quelques photos et se reconnecter à la nature.

PARC DE L'ÉRABLIÈRE

Entre 320 et 330, rue de la Sève

Les marcheurs affichent toujours un sourire dans les nombreux sentiers en serpentin du parc de l'Érablière. En effet, les montées, les virages et les descentes ajoutent plaisir et défi à cette marche active. Une découverte qui plaira assurément à tous !

PARC DE LA FRAYÈRE

23e Avenue

Le parc de la Frayère est le site de reproduction d'une faune aquatique variée. Une passerelle en bois surplombe la zone humide et permettra cet été un accès au lacgrâce à un escalier amovible. Il est permis de se balader sur la digue, dans le parc, aux endroits non clôturés.

CHIENS : modification à la règlementation

Les propriétaires de chiens seront ravis d'apprendre que la Ville a modifié sa réglementation. En effet, les chiens en laisse sont maintenant autorisés dans les trois parcs listés ci-dessus, soit les parcs de la Prucheraie, de l'Érablière et de la Frayère. Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps, et leurs excréments ramassés et jetés dans une poubelle.

HEURES D'OUVERTURE DES PARCS

Tous les jours, de 7 h à 22 h, à l'exception des trois espaces verts (parcs de la Prucheraie, de l'Érablière et de la Frayère), qui ferment à 21 h.

PLAGE MUNICIPALE DE LA SABLIÈRE

...

Véritable joyau de notre ville, la plage de la Sablière est surveillée en tout temps durant les heures d'ouverture. Un stationnement gratuit et plusieurs tables de pique-nique sont également à la disposition des visiteurs.

HORAIRE
Du 24 juin au 29 août
Les 4 et 5 septembre
Fermée du 30 août au 3 septembre, et dès le 6 septembre pour la saison.

HEURES D'OUVERTURE*
Lundi au vendredi, de 11 h à 19 h 30
Samedi et dimanche, de 10 h à 19 h 30
*Si les conditions météorologiques le permettent.

COORDONNÉES
80, 43e Avenue
450 491-1817

COÛT
Résident
Gratuit, avec la carte du citoyen valide.

Les petits-enfants âgés de 15 ans et moins accompagnés d'un grand-parent détenteur d'une carte de citoyen peuvent entrer gratuitement.

Non-résident
Tout-petit (5 ans et moins) : Gratuit
Enfant (6 à 15 ans) : 5 $
Adulte (16 à 64 ans) : 10 $
Aîné (65 ans et plus) : 5 $

Dès 17 h, la tarification est réduite de 50 %.

CAPACITÉ MAXIMALE ET COVID-19

Maximum de 250 personnes. Un accès prioritaire sera offert aux résidents.

LES JARDINS PARTAGÉS

...

L'été se pointe le bout du nez et l'envie de plonger les mains dans la terre vous tenaille ? Vous aimeriez vivre une expérience horticole et communautaire ? Le nouveau projet de jardins partagés saura vous combler !

TROIS ESPACES POUR JARDINER

Dans le but de rallier petits et grands autour de valeurs contribuant à un monde plus durable et solidaire, la Ville propose des bacs à jardiner pour expérimenter l'horticulture dans trois parcs du territoire :

PARC MUNICIPAL
3100, rue Laurin

PARC DES PINS
Boulevard des Pins et 29e Avenue

PARC DES GRANDS-VENTS
3180, rue Laurin

Ce projet, qui est articulé autour de valeurs de partage et d'entraide, permet d'inculquer aux jeunes quelques notions d'horticulture tout en leur faisant vivre une expérience communautaire extérieure. De plus, les amateurs intéressés à semer et à entretenir les plantations par plaisir et pour redonner à la communauté sont les bienvenus !

L'implication citoyenne est sollicitée dans l'agriculture pour l'entretien et l'arrosage des jardins. D'ailleurs, des barils récupérateurs d'eau de pluie sont disponibles aux trois emplacements. Pour assurer le succès de cette initiative environnementale, nous faisons appel au respect commun afin de permettre aux jardins partagés de s'épanouir tout l'été !

Les jardins partagés s'inscrivent dans le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Deux-Montagnes. Pour plus de détails sur le plan, allez à mrc2m.qc.ca.

Ville de Saint-Eustache
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
AUTOROUTE 640
Parc de l'Érablière
Parc des Lucioles
Parc des Pins
Parc des Grands-Vents
Parc municipal
Parc 41e Avenue
Parc Maurice-Binette
Parc de la Fraternité
Lac de la Sablière Excelsior
Lac de la Sablière Anguimare
Lac des Deux Montagnes
Rampe de mise à l'eau publique
BOUL. DES PINS
BOUL. LAURETTE-THÉORÊT
CH. D'OKA
LOUISE
LAURIN
Municipalité de Pointe-Calumet
Hockey cosom
Basketball
Bibliothèque
Volleyball
Modules de jeux
Aire de repos
Pétanque
Plage
Randonnée
Tennis
Exerciseurs
Pickleball
Station de réparation pour vélo
Piste cyclable
Jeu d'eau
Baseball
Planchodrome
Soccer

LÉGENDE
Cours d'eau
Piste cyclable
Réseau routier principal
Limite municipale
Étangs aérés
Parcs
AUTOROUTE 640
Parc des Bourrasques
Parc de la Prucherale
Parc de la Tourbière
Parc Clair-de-Lune
Parc des Anges
Parc Félix-Leclerc
Parc Roland-Laliberté
Parc canin
Parc de la Frayère
Parc Sauvé
Rampe de mise à l'eau publique
Lac des Deux Montagnes
Ville de Deux-Montagnes
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
BOUL. DES PINS
BOUL. DES PROMENADES
CH. DE LA PRUCHERAIE
CH. D'OKA
ANCIEN CH. D'OKA
DE LA MOUSSON
DU CHINOOK
DU SUROÎT
DU SIROCCO
DU MISTRAL
PLACE DU BLIZZARD
DU BLIZZARD
DES RIVERAINS
DU PATRIOTE
DU BEL-AIR
LAURIN
PLACE DU BIC
DU MIRAGE
PLACE DE LA PRUCHERAIE
DES BERGES
DES VILLAS
PLACE DU MOULIN
DU VERSANT
DU GOLF
VALÉRIE
PAUL
LORENT
LOUISE
MÉLISSA
DE LA TOURBIÈRE
DES BOSQUETS
DES CÈDRES
DES MÉLÈZES
PLACE DES MÉLÈZES
DES TILLEULS
MYCHLINE
RAYMOND
SAINTE-MARIE
DES ANGES
LANDRY
SAINT-LOUIS
DES MARRONNIERS
PAPINEAU
COUSINEAU
DES FRÊNES
DES CHÊNES
DES ÉRABLES
DU PARC
SAUVÉ
RABY
LIBERSAN
DU DOMAINE
REGINALD-BOUCHARD
ADONEL-LANGLOIS
LAMBERT-BINETTE
HERVÉ-LAROCQUE
CAROLE
LAMBERT
DE LA MARIE
RÉAL
DEEGAN
CHÊNE
MATHYS
DU POMEROL
DE LA SALAMANDRE
DE LA RAINETTE
DU GRILLON
DU CERF
DU SOROÎT
DU CHÂTEAU
DE LA CITADELLE
DES BÉNÉDICTINES
DES JARDINS
DE LA COUR
DU CHÂTELAIN
N
NAD83 MTM ZONE8
0 55 110 220

LA BIBLIOTHÈQUE

...

Jamais sans mon livre !

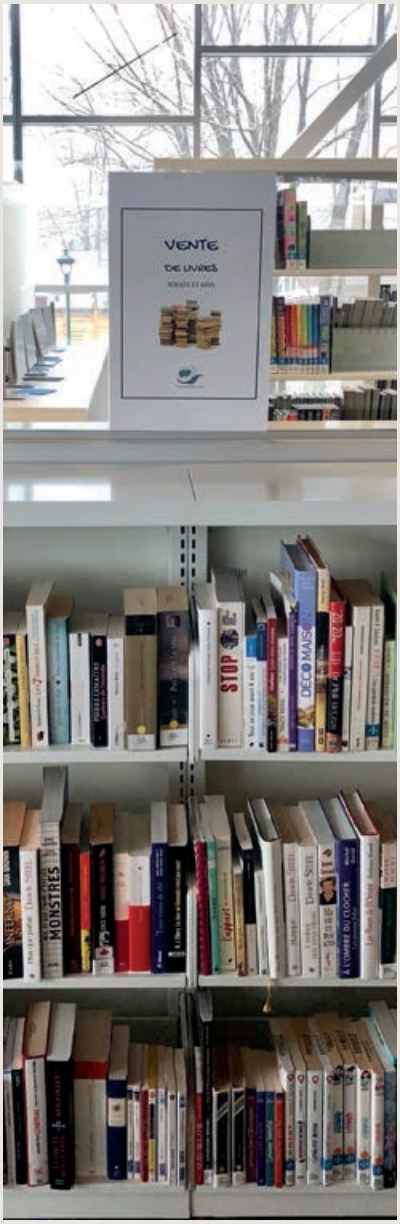

DES PANIERS POUR VOUS ACCOMPAGNER

Des paniers sont maintenant offerts à la bibliothèque Laurent-Savage. Libérez-vous les mains pour faciliter votre sélection de documents dans les rayons.

Chaque panier devra être déposé, après utilisation, à l'endroit indiqué afin d'être désinfecté par les membres du personnel.

Venez nous voir, et prévoyez un grand sac à votre départ !

VENTE DE LIVRES

Venez faire de belles trouvailles à petits prix ! La bibliothèque a plusieurs livres à vendre dans les catégories jeunes, adolescents et adultes. Les prix varient entre 10 sous et 2 dollars. N'hésitez pas à faire un petit arrêt devant les étalages !

AVIS DE COURTOISIE

Recevoir un avis par courriel avant l'échéance de vos prêts, c'est facile !

Inscrivez-vous pour recevoir un courriel automatisé avant la date d'échéance de vos documents. Cet avis de courtoisie pourrait vous éviter des frais de retard ! Cependant, il est à noter que le fait de ne pas recevoir les avis (pour des raisons techniques ou autres) ne vous dispense pas de l'obligation de rapporter vos documents à temps et de payer les amendes, le cas échéant.

Pour recevoir le rappel par courriel, adressez-vous à un commis de la bibliothèque, qui se fera un plaisir d'activer cette fonctionnalité à votre dossier.

Votre dossier en ligne

En accédant à votre dossier en ligne sous l'onglet Bibliothèque de notre site Web, vous pourrez : renouveler vos prêts, réserver un document et voir les amendes au dossier, s'il y a lieu. Le tout sans vous déplacer... à vous d'en profiter !

une naissance un LIVRE

Dès sa naissance, abonnez votre enfant à la bibliothèque et obtenez gratuitement la trousse du parfait bébé-lecteur. Il n'y a pas plus beau cadeau à donner à son enfant que le goût de la lecture. C'est aussi une occasion privilégiée pour les parents de passer du temps de qualité avec leurs petits et pour les bébés de s'éveiller à l'imaginaire et au langage. Cette trousse comprend un livre cartonné et des surprises !

Les parents d'enfants d'un an ou moins peuvent obtenir la trousse sur présentation d'une pièce justificative indiquant la date de naissance ainsi qu'une preuve de résidence du parent.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Des activités seront proposées cet été. Surveillez nos différentes plateformes de communication pour en apprendre plus et pour avoir la possibilité de vous y inscrire.

CONGÉS FÉRIÉS

La bibliothèque sera fermée les jeudis 24 juin et 1er juillet, à l'occasion de la fête nationale et de la fête du Canada.

NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE
3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone _____ 450 472-7310
Cabinet de la mairesse _____ poste 144
Direction générale _____ poste 144
Service du greffe _____ poste 144
Service des communications et des relations avec les citoyens ____ poste 109
Service de l'urbanisme _____ poste 120
Service des taxes _____ poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
99, rue de la Mairie
Téléphone _____ poste 101

CENTRE COMMUNAUTAIRE
99, rue de la Mairie
Service des loisirs, des arts et de la vie communautaire _____ poste 145

GARAGE MUNICIPAL
2960, boulevard des Promenades
Service des travaux publics et de l'entretien du territoire _____ poste 111
Service du génie et de l'aménagement du territoire _____ poste 116

RÉGIE DE POLICE _____ 450 473-4686

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE _____ 450 473-2730

URGENCES _____ 911

Humaine

Rédaction des textes et coordination : Geneviève Béala, responsable des communications et des relations avec les citoyens
Mise en page et infographie : Communications Studiogrif
Impression : Imprimerie L'Empreinte inc.
Distribution : Postes Canada
Tirage : 7 500 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements. Elle est distribuée gratuitement, dans tous les foyers marthelacquois, et publie majoritairement des photos prises par des citoyens et par le *Club Photo Sainte-Marthe-sur-le-Lac*.

Prochaine parution : automne 2021

vsmsll.ca Voilà!